argonne ardennaise
Communauté de Communes

2024/152

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2024-047

Date de la convocation : 16/05/2024
Conseillers en exercice : 122
Conseillers présents : 73
Conseillers représentés : 9

Le vingt-trois mai deux mille vingt-quatre, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni aux Tourelles, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 001 POTRON Pierre , 002 ETIENNE Philippe , 004 LOUIS Jean-Marc , 005 CHANCE Jean-Michel , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 014 GOMEZ Jean-Baptiste , 015 HERBINET Fabienne , 017 BESTEL Bernard , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 022 DESTENAY Roland , 023 GENTY Jean Charles , 025 NIZET Sylvain , 026 LOBIDEL Alain , 028 MEIS Michel , 029 SIGNORET Francis , 031 LALLEMENT Séverine , 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 036 PIERSON Florent , 037 VERREAUX Muriel , 038 SEMBENI Anne , 039 LAMBLOT Laurent , 040 MATHIAS Frédéric , 042 HUSSON POISSON Fanny , 044 POUCET Eric , 045 QUEVAL Guillaume , 046 SINGLIT Benoît , 048 FOURCART Marie Hélène , 049 ANDREY Danièle , 052 LELOUP Nathalie , 056 DANNEAUX Dominique , 057 DEMISSY Pierre , 058 RAULET Olivier , 060 MANCEAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 063 AUROUX Emmanuel , 069 OUDIN Hubert , 070 GROSSELIN Jacques , 072 NICOLITCH Cédric , 073 BOXEBELD Pascal , 075 GUERIN Anne Marie , 077 NAUDIN Muriel , 080 LORFEUVRE Gérald , 081 ROBIN Dominique , 082 LEJEUNE Gilles , 084 FLEURY Vincent , 085 DEGLAIRE Thierry , 086 MACHINET Thierry , 088 MALVAUX Frédéric , 091 BOUILLON Mathieu , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Michaël , 098 BESANCON Tony , 099 LE GALL Jean François , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103 BERGERY Marie Claude , 104 BOLY Francis , 106 LESCOUET Marina , 110 DION Valentine , 112 FESTUOT Annie , 114 COSSON Geneviève , 115 MACHINET Jean Baptiste , 116 LAIES Benoit , 117 LAMPSON Nadège , 118 LEBON Christophe , 121 RENOLLET Hubert , 122 MAROTEAUX Nathalie ,

Ont donné procuration : 006 NANJI Léopold (à 046 SINGLIT Benoît) , 019 DEGUY Bernard (à 026 LOBIDEL Alain) , 024 DE POUILLY Jean (à 021 LAURENT-CHAUVET Pierre) , 089 VAN DEN BERGH Charles (à 080 LORFEUVRE Gérald) , 094 MINET Maxime (à 110 DION Valentine) , 105 CARPENTIER Dominique (à 117 LAMPSON Nadège) , 108 COURVOISIER Frédéric (à 115 MACHINET Jean Baptiste) , 120 PAYEN Françoise (à 104 BOLY Francis) , 111 DUGARD Yann (à 122 MAROTEAUX Nathalie) ,

Secrétaire de séance : M. Gérald LORFEUVRE

OBJET : CREATION D'UNE AP/CP POUR L'OPERATION D'AMENAGEMENT D'UNE NOUVELLE DECHETERIE INTERCOMMUNALE

Vu la compétence obligatoire « Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés » ;
Considérant les évolutions en matière d'obligation de tri dans les déchèteries ;

Vu la délibération n°DC2024/046 du Conseil Communautaire du 23/05/2024 approuvant notamment le lancement de l'opération d'aménagement d'une nouvelle déchèterie intercommunale,

argonne ardennaise
Communauté de Communes

.../...

Considérant que cette opération d'investissement va se dérouler sur une durée prévisionnelle comprise entre les exercices budgétaires 2024 et 2026,

Considérant l'intérêt de procéder dans ce cadre à la mise en place d'une autorisation de programme (AP) associée à des crédits de paiements (CP) permettant un pilotage budgétaire correspondant à l'avancée effective de l'opération et donc de l'engagement effectif des dépenses,

Considérant le montant prévisionnel de l'opération,

Considérant qu'une AP/CP peut être révisée pour actualiser les crédits de paiement au fil des exercices budgétaires afin de correspondre à la réalité des besoins d'engagement,

Entendu l'exposé du Président,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE, par 74 voix POUR, 2 voix CONTRE (045 QUEVAL Guillaume , 088 MALVAUX Frédéric) et 6 ABSTENTIONS (017 BESTEL Bernard , 056 DANNEAUX Dominique , 058 RAULET Olivier , 073 BOXEBELD Pascal , 077 NAUDIN Muriel , 108 COURVOISIER Frédéric (Jean Baptiste 115 MACHINET):

- **DE CREER l'autorisation de programme/crédits de paiement « Aménagement d'une nouvelle déchèterie intercommunale » telle que présentée ci-dessous :**

Aménagement d'une nouvelle déchèterie intercommunale	Aménagement d'une nouvelle déchèterie intercommunale			
	Autorisation de programme	Crédits de paiement		
		2024	2025	2026
Ouverture AP/CP	3 330 000,00 €	250 000,00 €	2 000 000,00 €	1 080 000,00 €
		7,51%	60,06%	32,43%

- **DE DONNER pouvoir à Monsieur le Président pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives et comptables,**

Le secrétaire de séance,

Gérald LORFEUVRE

Le Président,

Benoit SINGLIT

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le 30/05/2024 et de sa publication ou notification le 30/05/2024